

Arizona : Débauche de moyens pour l'armée. Austérité sur tout le reste



656,4
millions €



2,3
milliards €



1,6
milliards €

En janvier 2025, le gouvernement fédéral « Arizona » (qui regroupe le MR, Les Engagés, Vooruit, le CD&V et la N-VA) a été installé. Dès son entrée en fonction, cette coalition annonce une politique d'**austérité drastique** dans de nombreux secteurs. Les effets de ces politiques, depuis lors, se font sentir au sein de toute la société.

Cette politique austéritaire ne vise pas à assainir les finances de la Belgique. Elle permet de soutenir l'**augmentation considérable du budget de l'armée** décidée par le gouvernement. La « défense » est en effet le seul secteur qui bénéficie d'un nouveau refinancement. Et celui-ci est massif.

Pour analyser cette situation, ce texte s'organise en deux grandes parties. La première partie présente les **augmentations du budget militaire et certains achats militaires** engagés par le gouvernement Arizona. Cette partie nous permettra d'avoir une idée plus précise de ce que ces dépenses signifient concrètement. Ensuite, nous nous intéresserons aux **secteurs de la société** dont le gouvernement a décidé d'alourdir la fragilisation en **réduisant leurs budgets**. Nous nous concentrerons bien sûr sur le niveau fédéral, mais nous soulignerons aussi comment ces décisions politiques influent sur les budgets régional et communautaire.

p1 • PARTIE 1

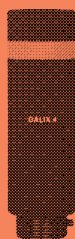
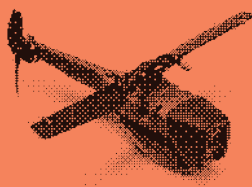
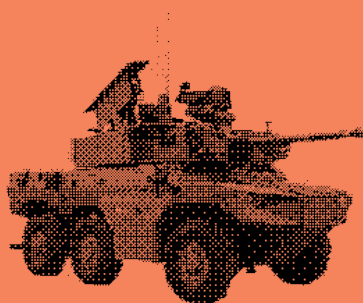
Toujours **plus** d'argent pour le **militaire** : là où l'argent va

- p4 •** Les engagements 2026-2034 (les contrats signés et le total annoncé)
- p6 •** Les liquidations 2026-2034 (ce qui est effectivement payé)

p9 • PARTIE 2

Toujours **moins** d'argent pour le **social** : là d'où l'argent vient

- p11 •** Augmentation des taux de TVA : tout le monde paie plus, les riches comme les pauvres
- p12 •** Modification du système d'indexation automatique : encore plus d'économies sur le dos des ménages
- p13 •** Trop peu de budget pour la santé
- p15 •** Réduction programmée de la norme de croissance des soins de santé
- p16 •** Austérité pour la sécurité sociale et le droit au chômage
- p17 •** Réduction de la solidarité avec les personnes sans chez-soi
- p18 •** la justice à l'asphyxie
- p19 •** Mobilité : un sous-investissement public mais des dépenses privées en hausse
- p20 •** Migration : you are not welcome
- p21 •** Pauvreté et exclusion sociale : la précarité ne recule pas, elle s'installe
- p22 •** La Coopération au développement : moins 25%...



PARTIE 1

Toujours plus d'argent pour le militaire : là où l'argent va

Dans son accord de gouvernement, l'Arizona s'engageait à atteindre en 2029 (pour la fin de la législature, donc), la norme fixée à l'OTAN, d'allouer 2% du PIB aux dépenses militaires. Cela aurait représenté une augmentation du budget de l'armée belge de plus de 5 milliards d'euros d'ici 4 ans. Quelques mois après son investiture, le gouvernement annonce revenir sur l'accord de gouvernement et prévoit d'atteindre les 2% non pas en 2029 mais... dès 2025.

Cette décision équivaut à une augmentation de 4,858 milliards d'euros du budget de l'armée dès 2025. Si l'on additionne les augmentations du budget de l'armée à 2% du PIB jusqu'en 2029, le **gouvernement Arizona a donc pris la décision de dépenser 28,351 milliards d'euros supplémentaires dans le militaire par rapport au budget 2024 de l'armée belge.**

EVOLUTION DES DÉPENSES MILITAIRES DE LA BELGIQUE (PROJECTIONS ISSUES DE LA "VISION STRATÉGIQUE POUR LA DÉFENSE 2025")



Pour visualiser l'importance et la rapidité de cette augmentation, voici deux graphiques du SPF « stratégie et appui », qui présentent les différents postes du budget fédéral 2025 (un graphique pour le budget de fonctionnement et un graphique pour les investissements).

Pour matérialiser cette trajectoire vers le **2%** et au-delà, une série de programmes d'achats d'armes, de munitions et d'équipements a déjà été lancée fin 2025 et s'étalera jusqu'en 2028 (voir plus loin).

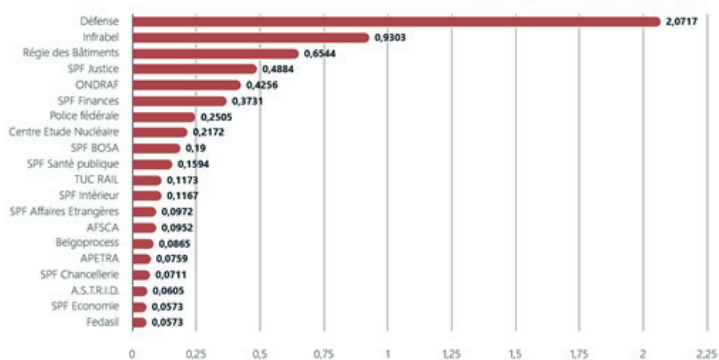
Quand on appréhende la question des achats militaires, il faut distinguer les « engagements » des « liquidations ».

Budget 2025 : Zoom sur les dépenses du pouvoir fédéral Fonctionnement

Chiffres en milliards d'euros | Adopté 6/2025



Pouvoir Fédéral ----> Fonctionnement 7.20 - Top 20

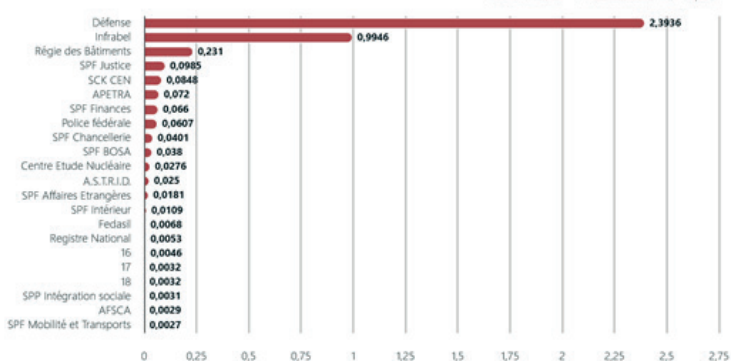


Budget 2025 : Zoom sur les dépenses du pouvoir fédéral Investissements

Chiffres en milliards d'euros | Adopté 6/2025



Pouvoir Fédéral ----> Investissements 4.16 - Top 22



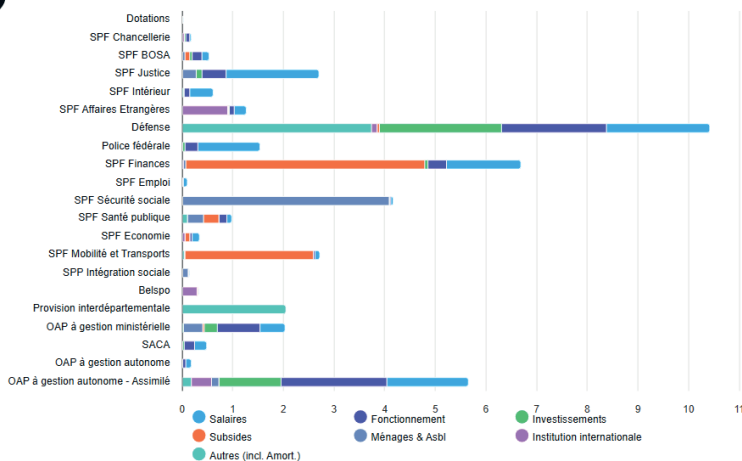
Budget 2025 : Zoom sur les dépenses du pouvoir fédéral | ventilation par départements

Chiffres en milliards d'euros | Adopté 6/2025

Ventilation par nature



Pouvoir Fédéral ----> Ventilation par département



1.

Les engagements 2026-2034 (les contrats signés et le total annoncé)

Le gouvernement signe depuis 2025, des contrats qui portent sur du nouveau matériel dont l'arrivée est prévue entre 2026 et 2034. Il s'agit d'« engagements », parce que toutes les sommes ne sont pas déboursées au moment où les décisions politiques sont prises, mais bien durant tout le processus de fabrication et d'acheminement du matériel commandé.

Ces engagements financiers sont donnés en prix constants 2026 (on enlève l'effet de l'inflation pour comparer proprement dans le temps). Les sommes annoncées présentent donc ce qui va effectivement être dépensé à la fin des processus de commandes¹.

Durant cette législature, ces engagements concernent du matériel pour toutes les forces de l'armée belge (avions, défense anti-missiles, drones, navires, véhicules terrestres, munitions, etc.). Certaines parties des sommes engagées seront encore payées après 2034.

Ainsi, les engagements 2026-2034 qui sont et vont être faits par le gouvernement Arizona d'ici 2029 représentent exactement 33 784 153 531 €.

	Engagement 2026-2034 (€ Cst26)	Liquidation 2026-2034 (€ Cst26)
ICI	3.527.691.311 €	2.958.702.145 €
Land	13.862.344.826 €	8.112.648.849 €
Air	10.280.805.049 €	9.326.879.414 €
Maritime	3.429.737.355 €	2.261.835.215 €
Comdo & Ops Sp	2.683.574.990 €	2.000.939.137 €
Total	33.784.153.531 €	24.661.004.760 €

Notons que dans ce total de 33,78 milliards, **7,77 milliards d'euros** sont des engagements qui seront faits par l'actuel gouvernement, mais dont la décision politique a été prise par le gouvernement précédent (Plan « STAR » de la **ministre Ludivine Dedonder** dans le gouvernement « vivaldi » d'Alexander De Croo).

Ainsi, si l'on retire ce qui a été décidé par l'ancien gouvernement (mais qui est engagé par le gouvernement Arizona), les « investissements en matériel majeur – engagements à partir du 1er janvier 2026 » du gouvernement actuel représentent **27,124 milliards d'euros** supplémentaires qui doivent être engagés d'ici 2034².

2.

Les liquidations 2026-2034 (ce qui est effectivement payé)

Les liquidations représentent les sommes qui sont effectivement déboursées, pour payer les engagements pris (soit les contrats signés par le gouvernement Vivaldi, soit les nouveaux contrats du gouvernement Arizona).

Le premier montant à retenir est 6,81 milliards d'euro. Celle-ci représente la dette du plan STAR reportée. Ce sont donc les paiements dus par la Belgique pour des contrats signés avant 2024 mais qui doivent être réglés sous cette législature³.

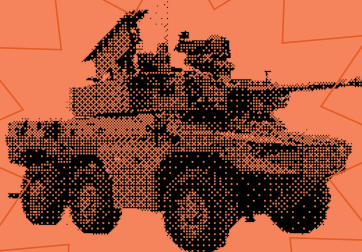
Le coût total de la liquidation pour la période 2026-2034 est exactement de

24 661 004 760 euros (en prix constants 2026). Ainsi, la différence entre les engagements (ce qu'on s'engage à acheter) et les liquidations (ce qu'on paie effectivement) est de plus de 9 milliards d'euros sur cette période⁴. **Cela signifie que 9 milliards d'euros de factures signées ne seront pas encore payées en 2034 et devront être reportées** sur la prochaine loi de programmation, créant une nouvelle dette pour l'avenir.

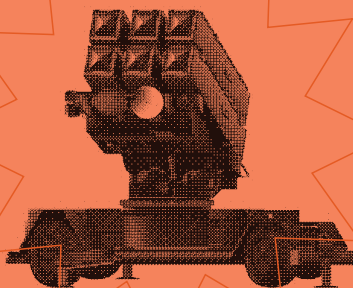


Les contrats massifs engagés avant 2029 atteignent des totaux officiels de 33,784 milliards d'euros (engagements) et 24.661 milliards d'euros (paiements) sur la période 2026-2034

Quelques exemples d'achats militaires du gouvernement Arizona



En décembre 2025, le gouvernement s'accorde sur l'achat de 92 véhicules blindés légers Griffon supplémentaires (495,6 millions d'euros) et de 123 Serval supplémentaires (656,4 millions d'euros). -> valeur totale : **1,15 milliard d'euros.**



Plus tôt, en juin 2025, le gouvernement belge, en collaboration avec les Pays-Bas et le Luxembourg, avait acheté neuf systèmes de défense aérienne (NASAMS) au fabricant norvégien/ américain Kongsberg/ Raytheon pour une valeur de **2,5 milliards d'euros.** (l'achat de 3 missiles de longue portée est prévu pour 2029).



Le Conseil des ministres a également approuvé en décembre, l'achat de mini-drones pour l'armée, pour une valeur de **140 millions d'euros**



Durant le même mois de juin, le ministre de la Défense annonce que la Belgique va acheter des munitions GALIX (capables de créer un écran de fumée) pour équiper les nouveaux véhicules blindés de combat Jaguar et Griffon. Coût : **177,3 millions d'euros.**



Fin novembre, le Conseil des ministres a approuvé l'achat de cinq hélicoptères H145M (**70 millions d'euros**) pour l'armée belge et la police fédérale.



Durant l'été, le gouvernement belge a approuvé le plan d'achats de munitions et a immédiatement passé une commande de munitions lourdes d'une valeur de 1,2 milliard d'euros. Un total de **2,3 milliards d'euros** est consacré à ces achats de munitions (Plan « Ammunition Readiness »).



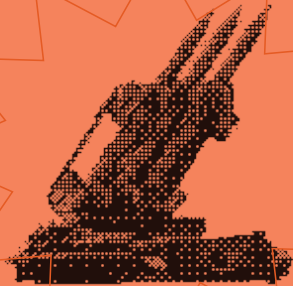
L'acquisition de systèmes de défense aérienne Piorun: **137,8 millions d'euros**. Il s'agit de « Manpads » (« Man Portable Air Defence Systems ») qui peuvent tirer des missiles aussi bien à partir de l'épaule que d'un véhicule.

Au premier janvier 2026, les engagements budgétaires pris par le gouvernement Arizona représentent environ 6,5 milliards d'euros d'achat de matériel militaire.

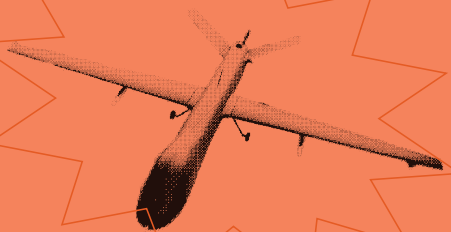
Certains autres achats doivent encore être réalisés :



11 nouveaux avions de combat F-35 avec capacité d'export nucléaire : **1,67 milliard d'euros** (hors frais de stockage, d'entretien et de fonctionnement⁵).



Le développement complet d'une défense anti-missile et anti-aériennes au sol (une dépense de **4 milliards d'euros**)



Achat d'aéronefs sans pilote (« Manned-Unmanned Teaming » (MUM-T)) :

PARTIE 2

Toujours moins d'argent pour le social : là d'où l'argent vient

Après avoir mis en évidence l'ampleur des dépenses militaires, penchons-nous sur les instruments budgétaires et fiscaux mobilisés dans les autres secteurs pour financer ces choix politiques.

Gardons en tête que les augmentations massives et continues du budget de l'armée sont systématiquement **présentées comme une « nécessité » pour assurer notre « sécurité »**. Demandons-nous, dans cet objectif, si ces augmentations contribuent effectivement à notre sécurité ou si, au contraire, notre sécurité ne serait-elle pas d'abord et avant tout garantie par un filet en cas de maladie,

de perte d'emploi, d'aléas de la vie ? Par la lutte contre la pauvreté et pour une planète vivable et respirable ? Par une gestion raisonnée et durable des ressources sur terre ? Par la coopération, le dialogue et le multilatéralisme ? Par la solidarité ?

L'augmentation des dépenses militaires accroît les **tensions internationales**, pousse « nos adversaires » à augmenter leurs propres budgets militaires, concentre la possibilité de gestion des tensions et des conflits dans l'outil militaire. Les dépenses militaires **accroissent l'insécurité**, elles éloignent les acteurs les uns des autres, elles **polluent** énormément.

NIVEAU FÉDÉRAL

Les augmentations colossales du budget de la « défense » s'accompagnent d'une austérité (passée, déjà en cours et prévue pour l'avenir) dans presque tous les autres secteurs de la société. **L'Arizona s'est fixé l'objectif d'atteindre 23,3 milliards d'« assainissements » budgétaires, via des coupes directes dans les budgets (fin 2025, le gouvernement a conclu un accord prévoyant 9,2 milliards d'économies), des nouvelles recettes, des « effets retour » et des réformes politiques.**

Contre 28,35 milliards d'augmentation des budgets militaires sur la même période, donc.

Ces « économies » s'organisent dans les allocations sociales, l'assurance-chômage, la santé, la justice, la politique climatique, la coopération au développement, etc.



28,3
milliards €

**d'augmentation
des budgets
militaires**



23,3
milliards €

**de coupes
dans les
budgets
sociaux**

Augmentation des taux de TVA : tout le monde paie plus, les riches comme les pauvres

Le projet initialement annoncé par le gouvernement Arizona était d'uniformiser les taux de TVA, qui sont actuellement à 6% et 12%, en un taux unique de 9%. Finalement, le gouvernement Arizona a décidé de faire passer certains produits et services de 6% à 12% de TVA (gaz domestique, nuitées touristiques, plats à emporter, etc).

Le gouvernement annonce que cette harmonisation de la TVA à 12% rapporterait 2,532 milliards d'euros à l'Etat d'ici 2029. Auxquels il faudrait ajouter 912 millions avec l'augmentation des accises sur le gaz naturel). Les recettes annoncées pour cette modification du taux de TVA représente l'équivalent du plan « Ammunition readiness » du gouvernement.

Ces recettes doivent cependant être envisagées avec précaution, parce qu'on ne peut prédire l'évolution des comportements

des consommateurs et consommatrices. En effet, de telles augmentations peuvent avoir des effets néfastes pour l'économie. Par exemple, en touchant de plein fouet le pouvoir d'achat des ménages belges et en amenant ces derniers à acheter dans des pays limitrophes (à la TVA plus avantageuse). L'impact financier réel est donc difficile à prédire.

Avec ce projet d'augmentation de la TVA, le gouvernement Arizona démontre à nouveau sa propension à s'en prendre aux populations les **plus démunies plutôt qu'aux plus larges épaules**. La TVA est une taxe qui s'applique de la même manière aux personnes plus précaires et aux plus fortunées. Or, il est clair que le pouvoir d'achat de la grande majorité des ménages belges est actuellement en berne, et que ces mesures sont de **nouveaux coups portés aux populations déjà précarisées**.

Modification du système d'indexation automatique : encore plus d'économies sur le dos des ménages

Une autre mesure budgétaire importante concerne le saut d'index. Depuis le 1er juillet 2025, le gouvernement retarde de 3 mois l'indexation automatique de +2% qui suit le dépassement de l'indice pivot. Cela signifie que lorsque l'inflation augmente suffisamment pour déclencher une hausse des pensions, des allocations sociales ou des salaires publics, cette hausse n'arrive pas tout de suite : elle est postposée de trois mois. L'indice-pivot est atteint en janvier 2026⁶ (le prochain dépassement est prévu pour 2028). L'indexation de +2% devrait donc s'appliquer en avril 2026. Mais le gouvernement s'est aussi accordé, à la fin 2025, pour plafonner cette indexation automatique. Deux seuils ont été fixés par le gouvernement : 4000 euros brut pour les salaires et 2000 euros brut pour les allocations sociales (y compris les pensions).

Ainsi, lorsque l'indexation automatique devra s'appliquer en 2026 et en 2028, seuls les premiers 4000€ bruts (et 2000€ bruts pour les allocations) seront indexés. **Le gouvernement Arizona**

espère économiser 2,3 milliards d'€ avec cette politique. Soit presque le prix des 9 systèmes de défense aérienne (NASAMS) que l'Arizona a commandé en juin 2025 (2,5 milliards d'euros).

Contrairement à ce qui est annoncé par le gouvernement, cette mesure de plafonnement de l'indexation des salaires ne concernent pas les « épaules les plus larges », mais bien une personne sur deux en Belgique. En effet, le salaire médian dans le secteur privé se situe aux alentours de 4.000 euros. Cela signifie que la moitié des travailleur·uses sera concernée par la limitation de l'indexation des salaires.

Pour elles et eux, la perte de pouvoir achat due à ce plafonnement de l'indexation est lourd. À titre d'exemple, un·e travailleur·euse qui touche 5.000 euros brut (environ 2.600 euros net) **perdra environ 23.500 euros en 30 ans de carrière.** Et le montant des pertes cumulées sur 30 ans atteindra même **45.400 euros** pour un salarié·e qui perçoit actuellement 6.000 euros brut⁷.

Trop peu de budget pour la santé

Parmi les secteurs les plus touchés par l'austérité budgétaire : la santé. Légalement, le budget des soins de santé doit suivre une norme de croissance de 2% par an, afin d'accompagner l'évolution des coûts et les effets du vieillissement de la population. D'après le bureau du Plan, la norme de croissance obligatoire des soins de santé devrait être d'au moins 3% pour correspondre effectivement à la réalité (nous verrons dans le point suivant que nous sommes même très loin des 2%).

Le budget 2026 des soins de santé est de 46,775 milliards. Une augmentation de 1,553 milliard d'euros par rapport l'année précédente. **Toutefois, cette augmentation est insuffisante face aux coûts réels de la santé qui dépassent largement le taux de croissance légal de 2%. Ainsi, fin 2025, le dépassement du cadre budgétaire s'élevait à 470,775 millions d'euros.** La Belgique est pourtant un pays où le patient paie déjà une plus grande part de sa poche par rapport aux autres pays de l'OCDE.

Au lieu de trouver des moyens supplémentaires pour soutenir la santé de la population belge, le **gouvernement Arizona s'est accordé dès le début de la législature pour « économiser » 907 millions⁸ sur l'ensemble du secteur durant cette législature. D'autres mesures sont venues s'ajouter depuis la décision initiale. Ainsi, pour 2026, il s'agit de trouver **618,5 millions d'euros d'économies** : 275 millions d'euros pour le secteur des médicaments et 343 millions d'euros dans les autres secteurs de la santé. L'équivalent des **123 véhicules blindés légers Serval supplémentaires que le gouvernement a commandé en 2025 (656,4 millions d'euros).****

Ces chiffres soulignent des réalités très concrètes. Par exemple, en 2025, **le plafond du ticket modérateur a été augmenté.** Ainsi, en 2026, même s'il dispose d'une intervention majorée, le patient devra payer davantage. **66 millions d'euros d'« économies » sont attendues. Le prix des 5 hélicoptères achetés par l'Arizona en novembre 2025.** Le gouvernement a également décidé de supprimer la prise en charge de consultations téléphoniques par les médecins (**une coupe qui vise à économiser 73 millions d'euros**)⁹, compliquant l'accès pour certaines catégories de patients (personnes âgées, isolées, etc). Autre exemple : **87,2 millions d'économies seront répercutées sur les patients.e.s diabétiques** pour lesquel.le.s les médicaments changent désormais de catégorie. 880.000 belges sont actuellement traités pour diabète. 12% d'entre elles et eux vivent en situation de pauvreté¹⁰.

Réduction programmée de la norme de croissance des soins de santé

Conformément à l'accord de gouvernement, la norme de croissance du budget des soins de santé «est maintenue» à 2 % en 2026 et 2027 «et passe à 2,6 % en 2028 pour atteindre 3 % en 2029. Pourtant, le Bureau fédéral du Plan prévoit une croissance réelle nette de 1,8 % pour 2027 (rappel : la loi prévoit une norme de croissance de 2 %). Cette différence s'explique par le fait que le gouvernement a prévu un «montant non affectable» de 336 millions d'euros en 2027.

Autrement dit, **le gouvernement annonce que les dépenses en soins de santé vont augmenter de 1,630 milliard d'euros entre 2026 et 2027 mais qu'un montant de 336 millions ne pourra en aucun cas être utilisé. L'équivalent du prix de 60 véhicules blindés Serval achetés l'an passé.** Une technique budgétaire déjà appliquée par la Vivaldi mais que l'Arizona amplifie largement. C'est ainsi que d'après Solidaris, la norme de croissance réelle du budget des soins de santé entre 2025 et 2026 n'était pas de 2% mais de... 0,8%¹¹.

Austérité pour la sécurité sociale et le droit au chômage

La même logique d'austérité se retrouve dans la sécurité sociale et le droit au chômage.

Concernant le droit au chômage, une importante réforme entre en vigueur le 1er janvier 2026. Cette réforme vise à limiter dans le temps le droit aux allocations chômage à un maximum de 24 mois, en fonction du passé professionnel. Le gouvernement décide dans le même temps que les jours de maladie, d'accident de travail ou encore de maladie professionnelle ne seront plus considérés comme des périodes de travail assimilées.

D'après, l'ONEM, la **limitation de la durée du chômage et l'exclusion permettra d'économiser 1,9 milliards d'euros d'ici 2029. Somme de laquelle il faut retirer environ 240 millions d'euros qui seront transférés aux CPAS** pour financer une partie des surcoûts liés à cette politique. **Le gain net envisagé pour l'Etat fédéral est donc d'environ 1,6 milliard. Autant que le projet d'achat de 11 avions de combat F35 supplémentaires.**

Cette exclusion du chômage de certaines personnes crée un transfert de charges du chômage vers les CPAS : on parle ici de 130 000 personnes concernées au total pour 2026. À l'avenir, il y aura davantage de « bénéficiaires » du revenu d'intégration (donc dépendants du CPAS) que de personnes percevant des allocations de chômage (donc dépendants de l'ONEM). Ce transfert massif entraînera un **surcoût pour les pouvoirs locaux estimé à 315 millions d'euros. Or, le gouvernement Arizona a annoncé transférer seulement 234 millions vers les CPAS pour amortir l'augmentation drastiques de leurs charges. Il manque donc 80 millions d'euros** qui devront bien être trouvés quelque part¹².

La réforme du chômage vise donc à économiser l'argent au prix de la précarité. Elle ne fait pas disparaître les problèmes sociaux, mais au contraire les déplace et les aggrave, en mettant en péril les CPAS et le personnel qui y travaille. D'autant plus que les CPAS sont déjà en crise.

Réduction de la solidarité avec les personnes sans chez-soi

Dans le même esprit, les politiques de solidarité ciblées comme le plan Grand Froid sont également réduites¹³, avec des économies symboliques mais lourdes de conséquences.

La ministre « de l’asile et la migration, de l’intégration sociale et de la politique des grandes villes » Anneleen Van Bossuyt (N-VA), a confirmé la fin de la contribution fédérale au plan Grand Froid. Ce plan permet pourtant d’ouvrir des centaines de lits supplémentaires dans des centres d’hébergement pour personnes sans chez-soi. Depuis l’hiver 2025-26, le dispositif repose uniquement sur les régions et les communes.

L’État fédéral contribuait auparavant par une enveloppe annuelle de 65 000 euros destinée à chaque CPAS des cinq grandes villes (Anvers, Bruxelles, Charleroi, Gand et Liège). **Ce ne sera à l’avenir plus le cas. 5 fois 65.000 (325.000€), cela n’équivaut même pas au prix d’un nouveau casque connecté pour aviateur F35 (350.000€).**

L’une des raisons avancées pour cette suppression est que le gouvernement veut être plus strict avec l’argent public, et cherche à faire des économies. De plus, il estime que l’aide hivernale est la responsabilité des régions ainsi que des autorités locales, et non la sienne.

Se retrouvant donc seules, les communes et régions doivent maintenant trouver l’intégralité du financement pour ces centaines de lits supplémentaires. Les actrices de terrain craignent que cela mène à une absence de solution concrète pour l’urgence et à l’abandon délibéré des personnes les plus vulnérables aux conditions extrêmes de la rue.

La justice à l'asphyxie

Le sous-financement s'étend aussi à la justice, pilier de l'État de droit. La Belgique consacre une part de son budget à la justice qui est inférieure à la moyenne européenne : **0,22% du PIB en Belgique, alors que la moyenne des pays européens est de 0,31%**¹⁴. **Le budget de la justice, en 2026, est 10 fois inférieur au budget de l'armée.**

Les actrices du secteur de la justice dénoncent un « manque de magistrats, la pénurie de greffières, l'épuisement du personnel, les conditions de travail déplorables, des bâtiments vétustes, des outils numériques dépassés, ... »¹⁵. Des personnes attendent en moyenne 7 ans pour obtenir une décision définitive. Certaines

attendent des dizaines d'années. A titre d'exemple, la Cour d'appel de Bruxelles cumule près de 15 000 dossiers en attente.

Selon un rapport du **Collège des cours et tribunaux**, il manque 43% des effectifs légaux dans le secteur. Un magistrat du siège travaille en moyenne 53 heures par semaine. Frédéric Van Leeuw, Procureur général à Bruxelles, signale que **ce rapport évaluait les besoins urgents à 695 millions d'euros**. Il a été tout simplement enterré. «Mais à trop détourner les yeux, c'est notre justice et notre Etat de droit qui s'effondre dans l'indifférence»¹⁶.

Dans son mémorandum 2024, le SPF justice signalait que le budget de la justice enregistrait un nouveau **déficit d'environ 60 millions d'euros** en 2024 et soulignait concrètement que **la Justice avait besoin d'une augmentation structurelle de son budget d'au moins 250 millions d'euros par an**¹⁷. Cela ne **correspond qu'à 5% seulement de l'augmentation du budget militaire** décidé par l'Arizona en 2025 (+4,8 milliards).

Mobilité : un sous-investissement public mais des dépenses privées en hausse

Les mêmes logiques de sous-investissement se retrouvent aussi dans la mobilité, un autre domaine clé pour la vie quotidienne. Le transport est une dépense essentielle pour les Belges, mais le coût financier augmente fortement. Au total, plus de 42% du budget des Belges est absorbé par le logement et les transports, deux domaines qui exigeraient un investissement public massif pour soulager les citoyens.

En 2024, les dépenses publiques consacrées uniquement aux transports publics sont très limitées, moins d'1% du PIB, ce qui reflète un sous-investissement structurel dans la mobilité collective.

L'Arizona a prévu de diminuer le budget des chemins de fer de 675 millions sur l'ensemble de la législature. 100 millions d'économies programmées pour 2026. Le prix des 2/3 des munitions GALIX pour les nouveaux véhicules blindés (177,3 millions d'euros), achetés par le gouvernement en 2025.

La SNCB supportera 60% de ces coupes budgétaires, contre 40 % pour Infrabel. La diminution du budget du chemin fer, exact contraire de ce qui devrait être fait pour favoriser la mobilité collective et la lutte contre notre dépendance aux énergies fossiles, aura de nouvelles conséquences néfastes sur ce service public : suppression de 20 gares, augmentation des tarifs, diminution des fréquences, pertes salariales, dégradation des conditions de travail, etc.

Migration : you are not welcome

Le même désengagement de l'État se retrouve dans la politique d'asile et d'accueil, avec des conséquences humaines particulièrement graves, sur fond de racisme systémique.

La politique migratoire belge a donné lieu à plus de 15 000 condamnations prononcées par les tribunaux nationaux et internationaux¹⁸.

A titre d'exemple, moins de 10% des personnes en demande d'asile qui utilisent le hub humanitaire sont logées dans un centre Fedasil. La plupart d'entre elles dorment dans la rue, ou dans des hébergements d'urgence (souvent plus longtemps que la durée du séjour proposé). Près de 9 personnes en demande d'asile sur 10 (88 %) ont des problèmes de santé directement liés à leurs conditions de vie précaires.

Parmi les mesures annoncées par l'Arizona¹⁹ : le montant de référence pour l'exigence de moyens de subsistance suffisants en cas de regroupement familial sera porté à un montant égal à 110 % du revenu minimum mensuel net garanti ; les demandeurs d'asile ne pourront plus bénéficier de l'aide sociale des CPAS ; le nombre de places d'accueil est encore davantage réduit ; certains groupes (en particulier les hommes seuls et les personnes en demande d'asile bénéficiant d'un statut de protection dans un autre pays de l'UE, connu sous le nom de «statuts M») sont désormais exclus d'accès à des services de base (aide psycho-sociale, juridique, etc).

En parallèle, l'Arizona a, ici aussi, prévu des réductions budgétaires drastiques : notamment une réduction de 83% du budget de Fedasil d'ici 2029. Dans son accord de gouvernement, l'Arizona prévoit des réductions budgétaires d'1,6 milliards d'euros sur la politique d'asile et de migration avant la fin de la législature. Un peu plus que le prix des munitions lourdes achetées par l'Arizona en 2025 (1,2 milliard).

Pauvreté et exclusion sociale : la précarité ne recule pas, elle s'installe

Ces choix politiques ont des effets visibles sur le niveau de pauvreté et d'exclusion sociale, que les chiffres statistiques viennent confirmer. En 2024, plus de 2,1 millions de Belges (soit 18,3% de la population belge) sont exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. 11,5% de la population (plus d'un belge sur 10) vit dans un ménage dont le revenu net équivalent est inférieur au seuil de pauvreté. 6,2% (plus d'un belge sur 20) de la population est confrontée à une privation matérielle et sociale sévère²⁰, un taux identique à celui de 2019. La stabilité de cet indicateur signifie que, 5 ans après, aucune avancée significative n'a été réalisée pour permettre au 6,2% de la population d'assumer les dépenses primaires²¹.

Or l'Arizona entame sévèrement ce barrage contre la pauvreté en l'ébréchant à grands coups d'assommoir : limitation du chômage dans le temps, suppression de l'enveloppe bien-être, report de l'index sur les allocations et les pensions, suppression du financement du Plan hiver, conditionnalité renforcée de l'accès aux allocations d'insertion, égalisation et plafonnement des déductions fiscales pour les enfants à charge, élargissement du statut cohabitant, modification des taux de TVA, etc. Les politiques voulues et mises en place par l'Arizona vont évidemment aggraver les situations de pauvreté et d'exclusion.

Aucun objectif chiffré ne ressort des négociations de l'Arizona. Absolument aucun moyen supplémentaire n'est envisagé pour lutter contre la pauvreté et le risque de pauvreté.

Aucune proposition, non plus, pour relever les allocations au niveau du seuil de pauvreté. L'Arizona se borne à des politiques de contrôle et de lutte contre la « fraude sociale » et mise l'essentiel sur la mise à l'emploi.

La Coopération au développement : moins 25%...

Alors que le monde fait face à une multiplication des conflits, aux conséquences du dérèglement climatique, à des catastrophes humanitaires de plus en plus grande ampleur, à la faim et l'extrême pauvreté,

le gouvernement Arizona a décidé de couper 1/3 du budget total de l'aide publique au développement belge d'ici la fin de la législature, soit une coupe nette et violente de 650 millions d'euros sur le budget annuel de la coopération au développement. 13% de l'augmentation du budget de l'armée décidée en 2025 (4,85 milliards).

Cette coupe fera chuter l'aide publique belge à 0,40 % du PIB, éloignant encore un peu plus notre pays de l'objectif international auquel il s'est engagé d'allouer 0,7% du PIB à la coopération au développement. Un engagement que la Belgique a fait en 1975. Réitéré en 2002 et inscrit dans la loi en 2013. C'est donc encore une fois sa propre loi que la Belgique ne respecte pas. Par contre, l'engagement pris

par la Belgique à l'OTAN d'atteindre 2% du PIB pour les dépenses militaires n'est qu'un engagement politique. Il n'a pourtant cessé d'être martelé par les gouvernements qui se sont succédés depuis lors.

Pourtant, le travail à la paix et à la sécurité, c'est d'abord et avant tout le travail contre les causes fondamentales de la violence. Comme nous le rappellent les Nations Unies, ces causes sont d'abord d'ordre socio-économique : la pauvreté, l'exclusion, la dégradation des conditions d'existence due aux conséquences du dérèglement climatique.

1. Au minimum en tout cas. De nombreux exemples passés soulignent en effet que le factures s'avèrent finalement plus élevées que les sommes initialement annoncées. Parfois de plusieurs milliards.

2. Vision Stratégique Défense 2025. p. B-1 <https://www.mil.be/media/lmbblazb/vision-strategique-2025-integral.pdf>

3. Idem

4. Idem

5. Vision Stratégique Défense 2025.p. C-25. <https://www.mil.be/media/lmbblazb/vision-strategique-2025-integral.pdf>

6. Stabel. Indice des prix à la consommation. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/prix-la-consommation/indice-des-prix-la-consommation>

7. <https://www.lacsc.be/cne/actualites/2025/12/23/salaires-en-belgique-de-tres-nombreuses-indexations-des-le-1er-janvier-2026>

8. <https://fgtb.be/echo/soins-de-sante-907-millions-deconomies-annoncees>

9. Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI) (2025, 10 mars). Budget des soins de santé pour 2025 : plus de 45 milliards d'euros officiellement sur les rails.

<https://www.inami.fgov.be/fr/actualites/budget-des-soins-de-sante-pour-2025-plus-de-45-milliards-d-euros-officiellement-sur-les-rails>

10. <https://fgtb.be/echo/soins-de-sante-907-millions-deconomies-annoncees>

11. <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2025/10/06/pas-un-euro-ne-peut-etre-economise-sur-le-dos-du-patient-cest-une-ligne-rouge-PMVDIKD25NFTZEN6LKAIBLDL74/>

12. <https://www.econospheres.be/IMG/pdf/compensation-pour-les-cpas-note-statistique-12-07-2025-def-corr-3.pdf>

13. Leguidesocial (2025, 22 septembre). Plan grand froid : les centres d'hébergement pour sans-abris privés du soutien fédéral <https://pro.guidesocial.be/articles/actualites/article/>

plan-grand-froid-les-centres-d-hebergement-pour-sans-abris-prives-du-soutien

14. Service public fédéral justice. (2024, 23 octobre). Nouveau rapport du CEPEJ sur l'évaluation des systèmes judiciaires. https://justice.belgium.be/fr/nouvelles/communiques_de_presse/nouveau_rapport_du_cepej_sur_levaluation_des_systemes_judiciaires

15. Barreau de Bruxelles. (2025). Justice à bout de souffle : le barreau de Bruxelles passe à l'action. <https://barreaubruelles.be/actions-projets/justice-a-bout-de-souffle-le-barreau-de-bruxelles-passe-a-laction>

16. <https://www.rtb.be/article/les-juges-au-bord-de-l-epuisement-il-manque-43-de-leur-effectif-11588875>

17. https://justice.belgium.be/fr/nouvelles/communiques_de_presse/la_reforme_de_la_justice_est_au_point_mort_sans_budget

18. CIRÉ asbl. (2025, 1 octobre). Politique de non-accueil : état des lieux - 2025. Une nouvelles politiques gouvernementales cimente la crise humanitaire dans la société belge <https://www.cire.be/publication/politique-de-non-accueil-etat-des-lieux-2025/>

19. SPF Chancellerie du Premier Ministre. (2025, 15 avril). Asile et migration : paquet de mesures de crise. <https://news.belgium.be/fr/asile-et-migration-paquet-de-mesures-de-crise>

20. 6,2% de la population est confrontée à une privation matérielle et sociale sévère, c'est-à-dire qu'elle ne peut assumer certaines dépenses courantes (paiement de factures, remplacement de meubles usés, sorties régulières, etc.) jugées nécessaires pour mener un niveau de vie acceptable.

21. Stabel. (2025, 1 octobre). Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale>



350 000€



70
millions €



140
millions €

Rédaction : Samuel Legros,
Avec l'aide de Sarah
Rousseau, Yasemin Kara &
Idriss Bouhière

Conception graphique :
Tiphane Hotin

Rue de l'éclipse 6,
1000 Bruxelles

Éditeur responsable :
Ludo De Brabander

02 640 52 62
info@stopmilitarisation.be
stopmilitarisation.be

STOP 
MILITARISATION